

Nous, On Engrange... disent nos actionnaires



Notre site: <http://ugict-rt.reference-syndicale.fr>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

REJOIGNEZ L'UGICT - CGT
La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens
Merci de ne pas jeter ce tract sur la voie publique

Suite aux 2 réunions dites de Négociation Obligatoire en Entreprise, les accords (1 pour AR/ATAM et 1 pour ATAM V3 et cadre) étaient soumis à signature.

Nous souhaitons parler en premier lieu plutôt de mascarades de négociations salariales... En évoquant le numéro de Mr Fayette : « on a fait des efforts, on a discuté jusque tard hier soir, je n'ai pas de slides prêts » alors qu'au même moment à 9h30, c'est-à-dire au tout début de la 2^{ème} réunion, tombaient les présentations officielles dans les usines moteur et de Bourg !

Mascarade ensuite par le montant généreusement accordé: dans le budget AR / ATAM de 2.4%, si on ôte les 0.1% de primes à la distribution opaque, et les 1% d'AI bien insuffisants pour permettre aux managers de faire vraiment progresser et de promouvoir les personnes, reste une AGS de 1.3%.

Mascarade, car soumis à chantage: « Si vous signez l'accord alors nous mettons en place un talon de 30 € et les augmentations seront anticipées en Février et non Avril». (talon = si l'AGS < à 30€ alors le salarié perçoit 30€). Pourquoi 30€.... Ce talon sera perçu par 95% de la population AR et n'aura pour effet que de tasser les grilles. Ce sont les trop bas salaires le réel problème et non pas le montant de l'aumône !!

Mascarade car aucune possibilité d'évoquer l'AGS pour tous, un budget spécifique pour les discrimination (homme/femme, âge,...), budget spécifique pour les repositionnements dues aux changements de poste induits par les PSE et autre, etc... Tous ces points ressortent de l'enquête CGT sur les salaires.

Que dire, si ce n'est que ces augmentations nous paraissent dérisoires !

Dérisoire, parce que compensant à peine l'augmentation du cout de la vie : inflation de 1.2% en 2017, prévision de 1.2% aussi en 2018

Dérisoire, quand on considère le contexte de l'entreprise : 300 millions remontés l'an dernier par Renault Trucks à la holding Volvo, le groupe Volvo qui bat des records de profits ! Pour comparer 2,4% d'augmentation de la masse salariale 2016 reviendrait à: 12M€

Dérisoire lorsqu'on se rappelle que la France a encore été le pays le plus rémunérateur d'Europe pour les actionnaires en 2017 : «La France est la « championne d'Europe de la rémunération des actionnaires », avec 44 milliards d'euros de dividendes reversés en 2017 par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires. « C'est trois fois plus qu'il y a quinze ans, tandis que le salaire moyen n'a augmenté que de 14 % en France au cours de la même période. Le taux de redistribution des dividendes des entreprises du CAC 40 augmente chaque année un peu plus et dépasse désormais les 50 %, contre 33 % au début des années 2000 », constate l'organisation OXFAM.». Pour nos actionnaires + 33% (le dividende passe de 3,25 à 4,25 SEK/action)



2018-01-31 Volvo Group

EN

READ MORE!

Under Business Performance you'll find more information on the result for Q4 and 2017.

2017 the best year ever for the Volvo Group

In 2017 the Volvo Group achieved its highest sales and operating income in history. "I would like to thank all of my colleagues in the Volvo Group for a fantastic job done," says President and CEO Martin Lundstedt.

Dérisoire, même quand on considère le sacro-saint modèle allemand, ou l'IG Metall négocie 6% d'augmentation; Lufthansa sous la menace d'une grève, le Syndicat Verdi réclame là aussi 6%

La CGT regrette que sa demande de 3^{ème} réunion n'est pas été soutenue par les autres OS. Une réunion, une fois le bilan économique 2017 publié, aurait sans doute forcée la direction à revoir sa copie.

La CGT n'a signé que l'accord AR/ATAM. Mais cette mascarade, ce chantage et ce mépris des négociations ne nous invitent pas à croire à un réel dialogue social.

Si l'année 2017 a été « The best year ever » nous aurions souhaité que les augmentations attribuées le soient tout autant...

Elles sont bien loin du compte.

Ces dernières semaines, le service RH informe les salariés sur les modifications de nos fiches de paye qui seront visibles dès Janvier 2018.

Cette mesure dite « de baisse des charges » est présentée comme une augmentation de notre net...

Rétablissons la réalité des faits et des mots:

Notre salaire se compose de 2 parties:

1. Le salaire direct: c'est celui que l'on perçoit chaque mois et sur lequel sont prélevées **des cotisations sociales** et non des charges.
2. Le salaire indirect: qui est composé justement par ces cotisations sociales et dont nous percevons l'utilité lorsque nous avons besoin de nous soigner, lorsque nous partons en retraite ou malheureusement lorsqu'on se retrouve au chômage.

3. Les conséquences attendues sur le net à payer

■ Cette mesure de baisse des charges fera augmenter le net à payer.

Statut	Salaire Brut	Net à payer avant changement de taux	Net à payer (en euros)				
			Net à payer au 01/01/2018	Ecart (avant changement et janvier)	Net à payer au 01/10/2018	Ecart (entre janvier et octobre)	Ecart sur année 2018
AR	2 000 €	1 501 €	1 511 €	10 €	1 530 €	19 €	162 € *
ATAM	3 000 €	2 236 €	2 251 €	15 €	2 279 €	28 €	241 € *
CADRE	4 000 €	3 033 €	3 053 €	20 €	3 091 €	38 €	294 € *

Estimation tenant compte du plafond de la sécurité sociale et du forfait mutuelle 2018 (hors option)
* Inclut le 13^{ème} mois

« Je cotise selon mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins ». Ce principe permet une solidarité inter corporation et génération. Principe défini par le Conseil National de Résistance pour une société plus juste, plus égale et plus fraternelle.

Depuis de nombreuses années, tout est mis en œuvre pour détruire ce principe de cotisations pour des versements volontaires au profit d'assurances privées.

L'effet pervers de ce système privé est qu'il est difficile pour certains de verser chaque mois en prévision de potentiels futurs besoins, mais surtout que cet argent versé est beaucoup plus utilisé pour boursicoter que pour un usage solidaire. Qui n'a pas entendu parler de fonds d'investissement qui soudainement ne valaient plus un centime ?

Donc cette augmentation de notre net par une baisse de cotisations, nous la payerons un jour ou l'autre. En masquant la réelle baisse des cotisations sociales, elle ne permet en réalité que de détourner encore un peu plus une partie de la richesse créée par les salariés pour l'unique profit des actionnaires qui, pour une grande majorité, sont des fonds d'investissement. La boucle est bouclée...

Alors soyons plus mobilisés que jamais autour des valeurs de la CGT, dont une est le meilleur partage des richesses !

Lorsque les dirigeants de multinationales et autres hommes politiques se rencontrent, à Davos 2018, au G20, ou lorsque que Mr Macron joue le VRP multicartes pour attirer des sociétés en France, il est important de rappeler les principes de bases de notre Société: payer ses impôts et ses cotisations sociales pour **construire un avenir commun dans un monde sans fracture.**

